

La nouvelle direction du FFS favorable au dialogue avec le pouvoir

L'Instance présidentielle du Front des forces socialistes (FFS), fraîchement élue a affiché sa disposition à participer à un dialogue qui réunira toutes les acteurs politiques du pays.

'' L'Instance Présidentielle tient à réaffirmer que le FFS est toujours ouvert à un dialogue sincère, transparent et inclusif avec tous les acteurs politiques et de la société civile sans exclusive, pour le règlement de la crise nationale multidimensionnelle'', indique la nouvelle direction du FFS dans un communiqué rendu public ce dimanche.

'' L'Instance présidentielle remettra au centre de notre action les résolutions du 5ème congrès qui s'imposent à tous jusqu'au 6ème congrès, notamment la reconstruction du consensus national'', ajoute la même source. Dans ce projet de construction du consensus national qui date de 2013, le FFS a proposé au pouvoir de participer au changement politique et à la recherche d'une sortie de crise.

Ainsi, le FFS abandonne en demi-mot le projet d'une assemblée constituante et renonce à ses engagements dans le cadre de PAD.

Evoquant le congrès extraordinaire tenu vendredi, l'Instance présidentielle rend hommage à tous les militants, à tous les élus et cadres du parti qui se sont mobilisés pour la préparation et la réussite de ce l'évènement.

''La réussite de cet évènement est aussi le fruit d'un long travail mené par beaucoup de camarades à qui nous rendons hommage. L'Instance Présidentielle se félicite que l'intérêt supérieur du parti ait prévalu, l'option du rassemblement ayant réuni un large consensus au sein du Parti'', lit-on dans le document.

L'Instance Présidentielle se dit déterminée à poursuivre cette dynamique de rassemblement dans la préparation du prochain Congrès national ordinaire unitaire car ''le parti n'est fort que lorsqu'il est uni et que la démarche inclusive est l'unique voie pour rassembler le parti''.

Par ailleurs, l'Instance Présidentielle a pris des engagements fermes pour l'organisation inclusive du 6ème Congrès national ordinaire, dans un délai maximum de 12 mois. ''Nous serons garant du respect de notre feuille de route et des engagements, explicités dans notre déclaration de candidature, que le programme du prochain secrétariat national devra mettre en œuvre'', note le document.